

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA CMA DU VAL DE MARNE - BTS - Services - Métiers de la coiffure - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA CMA DU VAL DE MARNE - BTS - Services - Métiers de la coiffure - en apprentissage (22039)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA CMA DU VAL DE MARNE - BTS - Services - Métiers de la coiffure - en apprentissage (22039)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	38	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Diplôme de Niveau 4	Relevé de notes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences	Test	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Entretien	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Entretien	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	CV	Entretien	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Tous les dossiers sont lus et les candidats recontactés pour les entretiens avec le responsable de la filière.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les dossiers doivent être complets et détaillés.

L'acceptation au CFA sera possible avec la signature d'un contrat d'apprentissage.

Le CFA peut vous aider dans vos recherches.

Signature :

Marie-Line NOTTE,

Chef d'établissement de l'établissement CFA CMA

DU VAL DE MARNE